

Toulouse, le 31 Mai 2015

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional

Tél. : 06 33 59 03 35 /E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Objet : Randonnée vélo-sud-2015 pour demande l'aménagement de la Véloroute vallée du Tarn- Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85) (420km) et deux prolongements Moissac-Montauban et Quissac-Sommières-La Grande Motte

Et demande au Conseil Départemental de l'Aveyron d'aménager la Véloroute vallée du Tarn- Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85) dans toute la traversée du département (100km), avec deux tronçons prioritaires.

À M. Jean-Claude LUCHE,
président du Conseil Départemental de l'Aveyron

Monsieur le Président,

L'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation Régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, organise une randonnée vélo du 3 au 13 Juillet 2015 pour demander l'aménagement d'une « Véloroute » (itinéraire cyclable jalonné et sécurisé) : la « Véloroute vallée du Tarn- causse du Larzac- sud-Cévennes- Méditerranée (V85) » entre Montauban-St-Sulpice-Albi-Trébas-Brousse-le-Château-Saint-Izaire-Saint-Affrique-L'Hospitalet du Larzac-Sauclières-Alzon-Le Vigan-Ganges-St-Hippolyte-du-Fort-Quissac (total : 380km), avec deux prolongements 1- entre Moissac et Montauban (+35km), 2- entre Quissac, Sommières et Saint-Christol par la Véloroute V70 (+30km), et entre St-Christol, Lunel et La Grande Motte (+35km).

Cette randonnée traversera l'Aveyron les 7, 8, 9, 10 et 11 Juillet.

Voir le programme de la randonnée ci-joint. Voir informations sur le site de la randonnée : <http://randovelosud2015.le-pic.org>.

Ce projet de Véloroute est inscrit dans le Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes et dans les Schémas régionaux. Les Conseils Généraux doivent décider la réalisation... mais la situation est très inégale selon les départements.

Ainsi les départements du Tarn, de l'Hérault et du Gard ont décidé la réalisation de cette Véloroute, et en ont déjà aménagé des tronçons

importants, comme la section Albi-Trébas qui existe dans le Tarn et s'arrête à 6km de Combradet, limite avec l'Aveyron.

Mais le département de l'Aveyron n'a pas encore décidé d'aménager cette Véloroute, et, dans ce département, il existe seulement une Voie Verte créée par les communes entre Saint-Affrique et St-Jean d'Alcapiès (8km).

Aussi nous demandons au Conseil Départemental de l'Aveyron de décider l'aménagement de la Véloroute « vallée du Tarn- Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85) », en continuité avec les projets des départements voisins, entre Combradet (limite avec le Tarn) et Sauclières-col de la Barrière (limite avec le Gard), sur environ 100km.

Cette Véloroute devrait emprunter des petites routes peu circulées, des chemins ruraux, des pistes forestières, et le plus possible des Voies Vertes souvent créées sur d'anciennes voies ferrées. La traversée des villes devrait également être sécurisée par des aménagements cyclables (pistes et bandes cyclables, zone 30, double sens cyclables, ...).

Nous vous proposons que cette Véloroute suive un parcours voisin de celui de notre randonnée de Juillet 2015 : depuis Combradet vallées du Tarn et du Dourdou par Lincou, Brousse-le-Château et jusqu'à St-Izaire et Vabres-l'Abbaye, puis Saint-Affrique, Lauras, Raspailac (St-Rome-de-Cernon), Ste-Eulalie-de-Cernon, La Cavalerie, L'Hospitalet du Larzac, Comberedonde, antenne jusqu'à La Couvertoirade, Sauclières.

Nous vous proposons aussi de collaborer avec vos services, les communes, le Parc Régional des Grands Causses, à la recherche du meilleur itinéraire possible en vous transmettant nos propositions.

Nos demandes prioritaires d'aménagement sont :

= 1- Création de la Véloroute dans les vallées du Tarn et du Dourdou, entre Combradet (barrage de Trébas) et Saint-Izaire (22km), avec sécurisation de six tunnels de la D200, par éclairage ou itinéraire de contournement. Cela est possible pour un coût inférieur à 100. 000€. Voir notre lettre de demande au Conseil Départemental du 29 Mai 2015.

= 2- Création d'une Voie Verte sur les chemins existants sur l'ancienne voie ferrée entre L'Hospitalet-du-Larzac et Comberedonde (Nant) (11km), avec amélioration du revêtement sur 3km.

Ces deux tronçons sont faciles à aménager et d'un grand intérêt touristique, le premier dans une belle vallée sauvage et peu circulée, le deuxième en plein causse du Larzac.

Nous diffusons largement ce courrier aux élus du Conseil Départemental concernés, ainsi qu'aux élus des collectivités locales concernées, à qui nous demandons d'agir, au côté du Conseil Départemental, pour réaliser et valoriser ces itinéraires.

Une Véloroute de qualité sera utile pour les déplacements quotidiens et les balades des habitants et touristes en séjour, et attirera de nombreux cyclo-randonneurs, avec des impacts positifs sur l'activité touristique de toute la vallée du Tarn.

Nous espérons que ces demandes seront prises en compte, et nous vous invitons, ainsi que les élus locaux concernés, à venir nous rencontrer lors du passage de la randonnée cycliste qui traversera votre département les 7, 8, 9, 10 et 11 Juillet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY

Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

PJ : Programme de notre randonnée 2015

Copie à :

- = M. Martin Malvy, Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées
- = M. Régis Cailhol, Conseiller Départemental du canton Monts du Réquistanais
- = Mme Karine Escorbiac, Conseillère Départementale du canton Monts du Réquistanais
- = M. Alain Marc, Conseiller Départemental du canton Raspes et Lézérou,
- = Mme Christel Sigaud-Laury, Conseillère Départementale du canton Raspes et Lézérou,
- = M. Sébastien David, Conseiller Départemental du canton de Saint-Affrique
- = Mme Emilie Gral, Conseillère Départementale du canton de Saint-Affrique
- = M. Christophe Laborie, Conseiller Départemental du canton Causses Rougiers
- = Mme Annie Bel, Conseillère Départementale du canton Causses Rougiers
- = M. Jean-François Galliard, Conseiller Départemental du canton Millau-2
- = Mme Sylvie Ayot, Conseillère Départementale du canton Millau-2
- = M. Eric Bula, président de la Communauté de communes du Réquistanais

- = M. Alain Marc, président de la Communauté de communes de la Muse et des Raspes du Tarn
- = M. Alain Fauconnier, président de la Communauté de communes du Saint Affricain
- = M. Christophe Laborie, président de la Communauté de communes Larzac et vallées
- = M. Michel Causse, Maire de Réquista
- = M. Denis Bel, Maire de Brousse-le-Château
- = M. Bernard Brengues, Maire de Broquiès
- = M. Jean-Jacques Sellam, Maire de Saint-Izaire
- = Mme Anne-Marie Constans, Maire de Calmels-et-le-Viala
- = M. Michel Bernat, Maire de Vabres-l'Abbaye
- = M. Alain Fauconnier, Maire de Saint-Affrique
- = M. Jérôme Rouve, Maire de Saint-Jean-d'Alcapiès
- = M. Bernard Sirgue, Maire de Roquefort-sur-Soulzon
- = M. Pierre Pantanella, Maire de Saint-Rome-de-Cernon
- = M. Yves Malric, Maire de La Bastide Pradines
- = M. Thierry Cadenet, Maire de Sainte-Eulalie-de-Cernon
- = M. Bruno Ferrand, Maire de La Cavalerie
- = M. Jean-Jacques Lassarade, Maire de L'Hospitalet-du-Larzac
- = M. Richard Fiol, Maire de Nant
- = Mme Maryse Roux, Maire de La Couvertoirade
- = M. Daniel Atcher, Maire de Sauclières
- = M. Alain Fauconnier, président du Parc Naturel Régional des Grands Causses
- = M. Daniel Siffray président de l'ADDSCA Association Départementale pour la Défense et la Sécurité des Cyclistes de l'Aveyron, Délégation départementale de l'AF3V pour l'Aveyron
- = M. Michel Fabre, président de Vélo Tourisme Saint-Affricain